

# IT'S YOUR JOB

TOUT SUR LES JOBS ÉTUDIANTS  
TES DROITS ET DEVOIRS



**WWW.YOURJOB.BE**

Etudiants  
FGTB

e.r.Thierry Bodson, 42 Rue Haute 1000 Bruxelles

## ENROUTE

**FGTB UBOT**  
*Ensemble, on est plus forts*

UNION BELGE DES OUVRIERS DU TRANSPORT



UBOT Cofémi : un groupe de militants très uni !

- 06 / Osanloo Mansour a été libéré!
- 08 / Rudy Demotte invité de l'UBOT
- 17 / Protocole d'accord pour le secteur du transport de marchandises & logistique



visitez notre site web  
[www.ubot-fgtb.be](http://www.ubot-fgtb.be)

België-Belgique  
F.B.  
GENT X  
B/854

déposé :  
Gent X - P708470  
Bulletin trimestriel,  
avril | mai | juin 2011

éditeur responsable:  
Secr. Féd.: Frank Moreels  
Paardenmarkt 66  
2000 Anvers 1

# Osanloo enfin libéré !

Le jeudi 2 juin Mac Urata, le Secrétaire de l'ITF (International Transport Workers' Federation) m'a téléphoné. C'était curieux, parce que le 2 juin était un jour férié. Il me disait qu'Osanloo avait été libéré. Sans en connaître les détails. Qu'il téléphonait à l'UBOT, parce qu'il savait que nous avions toujours fortement soutenu Osanloo. Je ne savais pas quoi dire. Bien sûr, j'étais heureux d'apprendre que les actions que nous avions menées, ont eu apparemment un effet positif. «*Thanks for all what the BTB-UBOT has done*» ... et puis le silence de l'autre côté, la communication était coupée.

C'est un moment, chers amis, où pendant un instant j'avais complètement perdu le nord, que je n'oublierai jamais. Un jour férié donc. L'action syndicale paie. Osanloo Mansour, le membre honoraire de l'UBOT venant d'Iran, est libre enfin!

Militants de l'UBOT, n'oublions jamais ce que nous avons réalisé ensemble : si les syndicalistes partout dans le monde suivent les agissements des dictateurs d'un esprit critique, alors ils ne pourront pas faire n'importe quoi. Même pas les dictateurs religieux.

Essayons maintenant d'obtenir la remise en liberté des autres syndicalistes emprisonnés de "Vahed". Saleh, Reza Shalabi, Ebrahim Madadi et tant d'autres, qui se trouvent aussi en prison, sans raison justifiée. Car eux aussi doivent être libérés. Eux aussi sont des militants syndicaux, tout comme vous et moi.

## L'ACTION SYNDICALE PAIE DONC !

S'il y a une chose dont j'ai toujours été certain, c'est bien que l'action syndicale paie ! Que ce soit pour la libération d'un syndicaliste iranien ou dans les différents secteurs où l'UBOT assume sa responsabilité.

Nous avons pu réaliser un accord dans le secteur Transport & Logistique. Cela n'a pas été facile. Car les employeurs se trouvent aujourd'hui dans une position très confortable. On n'a qu'à regarder la façon dont le gouvernement – avec son Arrêté Royal – leur a facilité les choses. Mais l'accord que nous avons approuvé entre-temps, est un accord honorable et peut passer le test lorsqu'on fait la comparaison avec les accords dans les autres secteurs.

## LA CSC TRANSCOM DÉCOUVRE LES PROBLÈMES DES PARKINGS !

Très bien, dans le dernier numéro de Transcom Info de la CSC Transcom, nous avons pu lire un reportage sur les parkings. Un certain Johan Opsomer a fait "le tour" de quelques parkings, a parlé avec quelques chauffeurs et constate qu'il y a de nombreux problèmes. Est-ce une blague ? Est-ce pour pleurer ? En tout cas, l'UBOT se réjouit du fait qu'après 4 livres noirs de l'UBOT, la CSC Transcom se rende enfin sur le terrain pour voir ce qu'il s'y passe.

Nous vous annonçons déjà qu'après les vacances, l'UBOT déposera à nouveau un livre noir bien étoffé qui ne se base pas sur une petite visite ici et là, mais

sur une inspection structurée effectuée par les trois équipes d'inspection que nous avons sur le terrain pour l'instant. Nous donnerons une cotation UBOT aux parkings. Et contrairement à ce que la CSC Transcom a fait, les ministres compétents ne recevront pas de traitement préférentiel, mais leurs actes seront pesés...

Les ministres Crevits et Lutgen sont avertis !

## L'UBOT, CHEF DE FILE DES CHAUFFEURS DE TAXI

Ces dernières semaines, le secteur des taxis était plutôt d'actualité. Et pas toujours d'une façon positive. Les chauffeurs de taxi qui bloquaient l'aéroport de Zaventem, des coups de feu qui retentissent, ... La structure du pays ne facilite bien évidemment pas les choses. Divers décrets relatifs aux taxis en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Des ASBL obscures qui organisent le transport de malades. Des employeurs louche et malhonnêtes qui ne respectent pas les règles et qui organisent ainsi le dumping vis-à-vis des employeurs de bonne volonté. Il y a suffisamment de défis à relever dans le secteur. En tant que plus grand syndicat du secteur, l'UBOT relèvera le gant.



## STOP AU DUMPING SOCIAL !

La liste des entreprises qui utilisent sans trop de gêne les hiatus dans la législation pour avoir recours aux chauffeurs de l'Europe de l'Est, aussi et surtout pour les transports intérieurs, devient très longue ! La plupart des employeurs semblent avoir perdu toute honte.

Gilbert De Clercq, Den Hartogh, DD Trans, Hertsens, Dentressangle, Jan De Rijk, Van De Poel, ... mais aussi Essers et d'autres "grands joueurs" engagent en masse des chauffeurs de l'Europe de l'Est. Parfois par le biais de constructions légales, souvent par des firmes "boîte aux lettres".

Nous ne comprenons pas que les fédérations patronales du transport belges laissent faire. Beaucoup d'employeurs avec qui nous avons parlé ne le comprennent pas non plus. Que le gouvernement belge laisse faire et que l'Union européenne veuille poursuivre la libéralisation... C'est incroyable !

*Frank Moreels,  
Secrétaire fédéral UBOT Transport  
routier & Logistique*

- 2 Osanloo enfin libéré !
- 4 Aviapartner perd sa licence
- 5 La décision incompréhensible de "The BAC" (TBAC) met plus de 1.000 emplois en péril
- 6 Airport Family Day
- 6 Osanloo Mansour a été libéré !
- 8 Rudy Demotte invité de l'UBOT
- 10 Peggy Mentens est la lauréate !
- 10 20 kilomètres rouges
- 10 In memoriam Swa Vrijzen
- 11 Slow food : deux jeunes filles avec du savoir-faire !
- 12 Salaires commerce de combustibles national
- 12 Salaires commerce de combustibles Flandre Orientale
- 13 Salaires chauffeurs de taxis
- 13 Salaires personnel de garage taxis
- 14 Salaires services réguliers - services publics d'autobus pour la SRWT
- 15 Salaire services réguliers - services publics d'autobus pour VVM
- 16 Salaires services réguliers spécialisés d'autobus - services spéciaux d'autobus
- 17 Protocole d'accord pour le secteur du transport de marchandises & logistique
- 18 Le savoir, c'est le pouvoir
- 20 L'UBOT à la rescousse des ouvriers intérimaires !
- 22 L'UBOT est le plus grand syndicat dans le secteur des taxis
- 24 Les décrets régionaux relatifs aux taxis déplaisent les chauffeurs
- 25 L'UBOT vous rejoint dans la région de Liège, Verviers et du Luxembourg
- 25 Roadshow UBOT
- 26 Adresses
- 27 Sais-tu que...

# Aviapartner perd sa licence

## La décision incompréhensible de "The BAC" (TBAC) met plus de 1.000 emplois en péril

Le mercredi 8 juin, l'exploitant de l'aéroport TBAC a décidé d'octroyer la licence de Aviapartner à Swissport, le manutentionnaire de bagages le plus grand au monde.

Depuis plus de 50 ans déjà, Aviapartner, anciennement Belgavia, est actif dans la manutention de toutes sortes de bagages et de fret à l'aéroport de Zaventem.

Les licences de l'autre manutentionnaire actif à l'aéroport, Flightcare, ont (heureusement) été prolongées pour 7 ans.

**Frank Moreels**, Secrétaire Fédéral UBOT Transport routier & Logistique, trouve la décision de l'exploitant de l'aéroport incompréhensible. «*Il n'y avait pas de plaintes concernant la qualité des services fournis par Aviapartner et cette décision met plus de 1.000 emplois en péril. Pour l'UBOT, aujourd'hui, il est prioritaire de maintenir l'emploi pour que les travailleurs de Aviapartner puissent poursuivre leur travail même après le 1<sup>er</sup> novembre.*»

**Sandra Langenus**, Secrétaire Régional de l'UBOT, ajoute: «*Flightcare et Aviapartner tenaient compte du fait qu'il pouvait y avoir des modifications. Heureusement, Flightcare y échappe,*



*mais Aviapartner ne s'était en tout cas pas attendu à perdre tout. Nous entamerons au plus vite des discussions avec le nouveau détenteur de la licence, Swissport, pour garantir l'emploi des travailleurs actuels de Aviapartner à long terme, aux mêmes conditions de travail et de salaire.»*

Ce même mercredi 8 juin, le personnel entier de Aviapartner a fait grève. Il s'agissait d'une grève de 24 heures en réaction aux nouvelles écrasantes qu'il avait dû encaisser.

Au cours des négociations qui ont pris cours immédiatement le jour qui suivait la communication, l'accent fut mis sur le maintien de l'emploi de tous les travailleurs de Aviapartner et sur le maintien des conditions de salaire et de travail de ces travailleurs. Mais il ne suffisait pas seulement de négocier ces points-là. Il fallait obtenir des garanties quant à la sécurité du matériel et les procédures de travail, des garanties pour avoir suffisamment de personnel par équipe, par avion et par mission, ...

Flightcare et Swissport étaient d'accord de signer le protocole, s'engageant ainsi à reprendre, en date du 8 juin 2011, le personnel entier avec un contrat Aviapartner aux conditions de la CCT 32 bis, autrement dit avec le maintien des mêmes conditions de travail et de salaire. En plus, nous avons négocié un même accord pour les 7 années suivantes, réglant ainsi le transfert du personnel au cas où le contrat commercial serait modifié. C'est plus que l'on avait espéré au début des négociations. Nous avons gagné notre première bataille dans ce dossier ! Les mauvaises langues qui prétendent que les actions syndicales sont datées et inutiles doivent revoir leur point de vue depuis le 9 juin. C'est grâce à la solidarité du personnel tout entier que nous avons pu obtenir cet accord unique à l'aéroport. L'action paie !

# Airport Family Day

Le 14 mai dernier, les délégués UBOT de l'aéroport ont organisé une journée familiale. Les travailleurs, et plus particulièrement les membres de leurs familles, ont eu l'occasion de vivre la vie de l'aéroport en coulisse.



A "Zaventem Airport" les guides nous ont montré des lieux qui ne sont pas toujours accessibles aux passagers. Ils ont également dirigé notre attention vers les dizaines objets d'art qui sont exposés dans le bâtiment de l'aéroport. Le processus entier, du départ à l'arrivée, d'une valise et d'une cargaison a été commenté. Nos militants ont ajouté des anecdotes, comme cette histoire assez classique : on demande souvent aux nouveaux travailleurs d'aller demander la clé du tarmac à Brussels Airport. Les collègues là-bas connaissent la blague et leur donnent une très grande clé très vieille en fonte. C'est à hurler de rire bien sûr quand le malheureux passe devant tous les anciens avec cette clé !

Nos visiteurs ont également fait un tour sur le tarmac (sans aller devoir demander la clé). Ainsi, ils ont non seulement eu l'occasion de voir les avions de près, mais aussi les divers appareils nécessaires à charger et à décharger les avions. Tapis roulants, nacelles à ciseaux et chariots à bagages, mais aussi "charlatte" et "noseloader" sont des notions qui ne sont pas étranges pour les visiteurs de l'UBOT.

Tous les participants, petits et grands, étaient très enthousiastes au retour où ils ont découvert un BBQ délicieux, un château gonflable, un stand de grimage et une petite surprise pour tout le monde ...

Les absents avaient tort.

Le 2 juin 2011, la FGTB-UBOT a été informée par l'ITF (International Transport Workers' Federation) de la remise en liberté d'Osanloo Mansour, le dirigeant du syndicat du transport en Iran, qui était emprisonné depuis 4 années déjà pour le simple fait d'avoir créé un syndicat indépendant.

Sans connaître les détails, ni les conditions de sa libération, la FGTB-UBOT est particulièrement heureuse de cette nouvelle.



CofémiGand 2010 : L'Action Internationale vaut la peine !

# Osanloo Mansour a été libéré !

Depuis son incarcération, la FGTB-UBOT défend Osanloo Mansour. Nous avons mené des actions pour attirer l'attention sur son sort et interpellé les instances nationales et internationales en vue de plaider pour sa libération. Osanloo Mansour devenait même membre honoraire de la FGTB-UBOT lors d'une réunion émotionnelle de militants de l'UBOT l'année précédente à Gand.

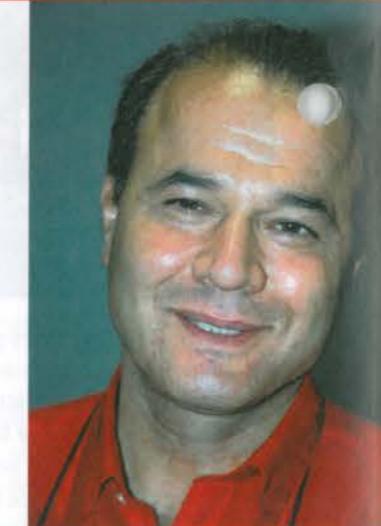
Osanloo est devenu le symbole des ouvriers iraniens qui veulent défendre leurs droits et créer des syndicats libres et indépendants pour réaliser et défendre ces droits. Et ce en dépit de la répression impitoyable des Mullahs.

Que les dirigeants iraniens ont fini par comprendre qu'on ne peut pas incarcérer les gens pour le simple fait de vouloir créer un syndicat indépendant, est une bonne nouvelle pour la communauté internationale qui a fait pression pour sa libération.

Tous les militants de la FGTB-UBOT se souviendront du 2 juin comme une grande victoire. Une journée pour célébrer, une journée qui nous rappellera toujours que la solidarité paie !



**Frank Moreels, Secrétaire fédéral de l'UBOT**, revient sur la rencontre qu'il avait avec Osanloo Mansour lors d'une réunion de l'ITF à Londres il y a quelques années. « Osanloo savait qu'il encourrait des risques énormes dès son retour à Téhéran. Surtout pour sa propre vie. Il nous demandait de rester alertes et de continuer à le suivre, n'importe où il était. 'Si vous me perdez de vue', nous dit-il, 'si vous ne me soutenez plus, ma vie sera en danger'. Je suis content que l'UBOT ait continué à le soutenir. Aujourd'hui, il est non seulement en vie, mais il est également libre, après toutes ces années de séquestration. »



A l'occasion de la réunion de l'OIT le 14 juin dernier, Rudy De Leeuw, Président de la FGTB, est de nouveau intervenu dans le dossier d'Osanloo et ses camarades encore en prison.

Mais une seule hirondelle ne fait pas le printemps. Osanloo a été libéré, beaucoup d'autres restent emprisonnés. La FGTB-UBOT fêtera la victoire de cette libération, mais continuera en même temps à œuvrer pour le sort d'autres syndicalistes incarcérés dans des prisons en Iran ou ailleurs.

Entre-temps, nous souhaitons bonne chance à Osanloo Mansour et à sa famille et nous espérons pouvoir le rencontrer bientôt à une réunion de la FGTB-UBOT, où il pourra alors recevoir en personne son titre de membre honoraire.

## IVAN VICTOR - PRÉSIDENT DE L'UBOT



« L'UBOT était le premier syndicat à accorder le titre de membre honoraire à Osanloo Mansour, une initiative qui était suivie dans différents autres pays. Également le Bureau de la FGTB fédérale, en sa séance du 7 juin dernier, a exprimé son appréciation pour cette action internationale réussie en faveur de ce militant syndical courageux. Le Bureau a demandé à Rudy De Leeuw, Président de la FGTB, d'en parler dans son allocution de clôture au nom des syndicats belges à l'occasion de la conférence de l'OIT début juin à Genève. »

## RUDY DE LEEUW - PRÉSIDENT DE LA FGTB



« Osanloo Mansour a été libéré enfin. C'est la preuve que l'action syndicale mondiale paie à terme. On pourrait parler ici d'un véritable "dossier symbolique", l'exemple d'un syndicaliste militant qui ne renonce pas à ses idéaux, malgré toutes les répressions, intimidations et son incarcération. Dès le début, la FGTB s'est jointe à l'UBOT et à la CIS pour monter au créneau pour sa défense [lettres de protestation, actions devant l'ambassade iranienne, ...].

La libération d'Osanloo Mansour donnera sans doute du courage aux autres syndicalistes qui ont été menacés et emprisonnés partout dans le monde. »

## MAC URATA - SECRÉTAIRE DU TRANSPORT ROUTIER DE L'ITF



« Depuis son arrestation, nous avons mené des actions dures et persévérantes pour sa libération. Des réunions ont été organisées, des badges ont été distribués, il y a eu des pétitions, des publipostages furent organisés, un film en a été fait et tous les canaux de communication modernes ont été utilisés pour tenir les sympathisants au courant. Avec ce résultat final ! »

## DAVID COCKROFT - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ITF



« C'est un grand jour pour Mansour et sa famille ainsi que pour ses confrères et consœurs de Vahed, Reza Shahabi, Ebrahim Madadi et tous les membres du mouvement syndical mondial qui ont l'honneur de le compter parmi leurs amis. »

Nous nous réjouissons d'autant plus que sa santé se détériorait en prison. Nous demandions une grâce complète alors qu'il a été libéré sous caution. Le gouvernement iranien a donc renoncé à sa promesse, mais, dans l'immédiat, nous allons nous contenter de célébrer son retour si mérité auprès de ses proches. »

## HOUCHE - DÉLÉGUÉ DE L'UBOT DE NATIONALITÉ IRANIENNE



« La libération du camarade Osanloo ne peut que nous réjouir. Cet emprisonnement qui touche un syndicaliste était d'autant plus injuste parce qu'elle concerne un travail de solidarité envers les plus faibles de la société. Ceci nous rappelle l'importance de défendre nos systèmes démocratiques qui nous permettent un travail important dans l'équilibre de la société. Le confort dans lequel nous vivons est très fragile, il faut être vigilant pour le sauvegarder. »

Pas de photo de Houchi, qui aimerait encore pouvoir visiter sa famille en Iran.



Après la libération d'Osanloo Mansour, l'ITF ne baisse pas les bras. Au contraire, elle appuie entièrement la campagne présentée par Amnesty International le 10 juin. Avec celle-ci, A.I. veut, en collaboration avec l'ITUC, lancer une campagne pour appuyer les syndicalistes iraniens dans leur lutte pour des droits de travail humains et fondamentaux.



## Rudy Demotte invité de l'UBOT

### 28 MAI 2011 – LOCAUX DE LA FGTB À TOURNAI

Pour le Conseil fédéral des militants Cofémi, ce n'était pas seulement un honneur mais aussi une occasion d'engager le dialogue avec le Ministre-Président de la Wallonie. Dans son introduction, Rudy Demotte rappela les lignes de force du plan Marshall pour la Wallonie, en soulignant la place réservée dans le plan au secteur logistique. Il aborda également le manque de places de stationnement sur les parkings autoroutiers, le manque de sécurité sur ces mêmes parkings ainsi que les problèmes posés par le décret wallon relatif aux taxis. Les militants présents n'hésitèrent pas à poser des questions et des accords ont été pris pour s'attaquer aux problèmes soulevés. Une réunion réussie qui a permis aux militants de l'UBOT de faire la connaissance d'un Ministre-Président dynamique et engagé.

Au cours de cette même réunion, la nouvelle campagne "Elections sociales 2012" a été présentée aux militants. Sur base des réactions de nos militants, il est clair que l'UBOT Transport routier et Logistique est prête à relever le défi et à s'engager à fond dans la campagne pour les prochaines Elections sociales 2012!



Participation massive de militants UBOT qui se sont fait entendre également pendant la ronde des questions.

David Simler et Roger Collin ont harcelé Ministre Président Demotte de questions!

# Peggy Mentens est la lauréate!



Il était fier, notre Eddy Graller, secrétaire régional de l'UBOT au Limbourg, lorsqu'il a remis le prix ce 28 avril dernier. Car Peggy Mentens, sa déléguée chez CAT, avait gagné le premier prix dans le concours de photos organisé par l'UBOT. D'ailleurs, vous avez déjà pu admirer la photo gagnante sur la couverture de notre numéro précédent.

Peggy était très heureuse de voir que c'était sa photo qui figurait sur la couverture, surtout parce que c'était une occasion pour une fois présenter le travail syndical d'une autre façon.

*«Ce matin-là, je devais travailler dans l'équipe du matin et je n'avais donc pas encore vu mon courrier. Ce sont mes collègues qui m'ont signalé que notre photo de diversité avait gagné. Nous étions très fiers, mes collègues encore plus que moi, de se retrouver sur la couverture d'En Route. Pour moi personnellement, ce coup de pouce était une incitation supplémentaire pour continuer mon travail syndical à l'entreprise.»*

## 20 kilomètres rouges Olivier, félicitations pour ta prestation fantastique aux 20 km de Bruxelles!



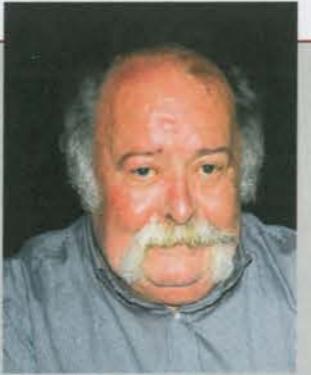
Cette année aussi, la FGTB a participé aux 20 km de Bruxelles. 36 participants de la FGTB s'étaient inscrits, dont 31 ont franchi la ligne d'arrivée. L'UBOT Bruxelles est fière de la prestation fantastique d'Olivier Van den Eynde (propagandiste) qui était le deuxième de la FGTB à passer la ligne d'arrivée, réalisant un temps de 1:29:58. Il était le 1.490ème des 30.000 participants au total.

### In memoriam Swa Vrijzen

François – Swa – Vrijzen est décédé le 23 avril dernier à l'âge de 68 ans.

Swa était, comme chauffeur de camion, depuis des années un militant actif de la FGTB-UBOT et membre de comité du groupé professionnel Transport Routier & Logistique de l'UBOT.

Nous souhaitons beaucoup de force et de courage à sa famille et à ses amis.



Dans la dernière édition de En Route, nous vous avions présenté Ellen et Vicky, deux étudiantes en dernière année de leurs études de diététique et d'alimentation. Pour leur thèse, pas d'examen du régime idéal pour affronter le "catwalk". Les mannequins n'étaient pas au centre de l'attention, mais le chauffeur de camion. Un examen de nos habitudes alimentaires (parfois mauvaises). Sous le slogan "Quand le vin est tiré, il faut le boire", elles nous ont promis de nous fournir désormais une rubrique avec des "trucs et astuces" pour cuisiner vite, mais sainement. Voici quelques recettes rapides et saines.

## Slow food : deux jeunes filles avec du savoir-faire !

### PÂTES MÉDITERRANÉENNES AU THON

#### Ingédients

- 80 grammes de pâtes non cuites, de préférence au blé complet
- 1 boîte de tomates concassées au basilic
- 1 boîte de thon naturel, égoutté
- 1 oignon frais
- 1 gousse d'ail frais [ou ½ càc de poudre d'ail]
- 5 olives vertes dénoyautées [optionnel]
- du poivre, du poivre de cayenne et du sel selon le goût

#### Trucs et astuces

Les **pâtes au blé complet** comprennent plus de fibres, de vitamines et de minéraux que la variété blanche. Les fibres rassasient plus vite et plus longuement. La grande quantité de fibres produit également des effets positifs au niveau du fonctionnement des intestins. Les **tomates** comprennent, hormis la grande quantité de vitamines et de minéraux, également des substances qui protègent le corps contre les rayons de soleil et qui aident à prévenir divers types de cancer. Ces substances sont présentes en quantités plus importantes quand on réchauffe les tomates.

Le **thon** est une source à part entière de protéines. Le thon nous apporte également des graisses saines qui favorisent le fonctionnement de la cervelle. Les **olives** contiennent beaucoup d'antioxydants, des substances qui aident à lutter contre le vieillissement.

#### Ustensiles

- une planche à couper
- un couteau
- une plaque de cuison ou une cuisinière à gaz
- une casserole à couvercle
- une passoire

#### Mode de préparation

- Remplissez une casserole avec une large quantité d'eau et portez à ébullition (avec couvercle)
- Préparez les pâtes "al dente" selon les instructions sur l'emballage
- Égouttez les pâtes
- Enlevez les parties inconsommables de l'oignon et de l'ail
- Hachez l'oignon et l'ail
- Remettez la casserole sur le feu et portez les tomates concassées au basilic avec l'oignon et l'ail à ébullition (avec couvercle)
- Ajoutez les pâtes et le thon à la sauce tomate et touillez bien
- Ajoutez-y du poivre, du poivre de cayenne et du sel selon le goût
- Servez les pâtes dans une assiette profonde
- Coupez les olives en petites rondelles et parsemez-en l'assiette

### SANDWICH ESTIVAL PLEIN D'ÉNERGIE

#### Ingédients

- 1 avocat mûr
- 1 petite tomate fraîche
- 1 petit oignon frais
- 1 gousse d'ail frais [1/2 càc de poudre d'ail]
- du poivre, du poivre de cayenne et du sel selon le goût
- ¼ de mangue fraîche
- 10 feuilles de roquette fraîche
- ½ baguette au blé complet ou multi-céréale

#### Trucs et astuces

Il ne faut pas conserver l'avocat, la mangue et la tomate au réfrigérateur (mais bien dans un endroit pas trop chaud). L'**avocat** est très nutritif. Contrairement à d'autres fruits, il contient beaucoup de graisses saines qui font baisser le taux de cholestérol dans le sang. L'avocat est également une source de fer et de fibres nutritives.

La **mangue** contient beaucoup de vitamine C, qui aide à lutter contre l'arthrite, à faire guérir des plaies et "booste" le système immunitaire du corps.

#### Ustensiles

- 1 planche à couper
- 1 couteau
- 1 saladier
- 1 fourchette
- 1 cuiller
- 1 couteau à pain
- 1 frigobox (pour la roquette)

#### Mode de préparation

- Coupez l'avocat en deux, dénoyautez-le et enlevez la chair de la peau avec une cuiller
- Enlevez les parties non consommables de la tomate, de l'oignon et de l'ail et hachez-les
- Mélangez l'avocat, la tomate, l'oignon, l'ail et l'assaisonnement dans un saladier au moyen d'une fourchette
- Coupez la mangue en lamelles
- Coupez la baguette du long et tartinez-la avec le mélange à l'avocat, la mangue et la roquette

### As-tu essayé une de ces recettes ?

Envie vite ta réaction à dinneke.fleerackers@btb-abvv.be

## SALAIRE COMMERCE DE COMBUSTIBLES NATIONAL

A la suite du dépassement de l'indice pivot, les salaires du secteur commerce de combustibles ont été relevés de 2% le 1<sup>er</sup> mai 2011.

Le nouvel indice pivot est égal à 117,33.

Ancienneté	Salaire horaire en € 0-3 ans ancien nité	Salaire horaire en € > 3 ans ancien nité	Salaire horaire en € > 10 ans ancien nité	Salaire horaire en € > 15 ans ancien nité
Manœuvre	10,2387	10,5109	10,6102	10,7713
Chauffeur	10,7129	10,9850	11,0843	11,2452
Chauffeur citerne	11,2087	11,4808	11,5801	11,7410

Suite à l'indexation annuelle l'indemnité RGPT a été mise à € 1,0922/h à partir du 01.07.2010.

Indemnité de séjour forfaitaire par tranche commencée de 24 h en cas de repos journalier ou hebdomadaire lorsque ce repos est pris, par suite de nécessité de travail, en dehors du domicile ou du lieu de travail : €33,2546 à partir du 01.04.2011.

Pour le premier repos journalier ou hebdomadaire hors du domicile lorsque les temps de travail et de disponibilité cumulés sont inférieurs à 8 h ou lorsque l'absence du domicile est inférieure à 24 h et qu'il s'agit d'un seul repos journalier : €13,3757 à partir du 01.04.2011.

## SALAIRE COMMERCE DE COMBUSTIBLES FLANDRE ORIENTALE

A la suite du dépassement de l'indice pivot les salaires du secteur commerce de combustibles ont été relevés de 2% à partir du 1er mai 2011.

Le nouvel indice pivot est égal à 117,33.

Catégorie	Salaire horaire en €
Chauffeur	11,4984
Personnel de nettoyage	8,6246
Personnel de garage qualifié	11,6555
Personnel de garage contremaître	11,7823

Paiement d'un supplément par sac pour le transfert de charbon dans des sacs chez les clients:

- sac de 10 kg : € 0,1239.
- sac de 25 kg : € 0,1735.
- sac de 50 kg : € 0,2478.

Transport d'essence et de gas en vrac ou en bouteilles : prime de € 0,4957/h au-dessus du salaire horaire minimum.

Nettoyage des chaudières et des cheminées: prime de € 0,8676/h.

Supplément de flexibilité par tâche de travail: supplément pour tâches qui commencent avant 07h00 et/ou se terminent après 19h00:

- Supplément € 2,4789 par tâche qui commence avant 07h00.
- Supplément € 7,4368 par tâche qui se termine après 19h00.

## SALAIRE CHAUFFEURS DE TAXIS

Paiement sous forme de % de la recette :

- 36% si le tarif maximum est d'application.
- 35% si le tarif maximum n'est pas d'application.

**Revenu mensuel minimum garanti à partir du 01.05.2011: € 1.498,87.**

[€ 1.498,87 x 3] : 494 = € 9,1024/h à multiplier par le nombre d'heures de travail dans la période de paiement concernée.

**Heures supplémentaires 01.05.2011: € 4,55/h (= supplément de 50%).**

**Salaire horaire en cas de manque de véhicule à partir du 01.05.2011: € 6,92/h.**

**"Indemnité d'ancienneté annuelle à partir du 01.08.2009:**

- 0,30% après 3 ans ininterrompus en service de la firme.
- 0,70% après 5 ans ininterrompus en service de la firme.
- 1,25% après 10 ans ininterrompus en service de la firme.
- 1,85% après 15 ans ininterrompus en service de la firme.
- 2,40% après 20 ans ininterrompus en service de la firme.

L'indemnité d'ancienneté est calculée à base de la recette annuelle, hors TVA, de l'année précédente.

L'indemnité d'ancienneté doit être payée par l'employeur avant fin janvier.

Vous avez droit à l'indemnité d'ancienneté si vous avez au moins 200 jours de travail ou des jours assimilés (aussi crédit-temps) dans l'année précédente et si vous étiez encore en service de la firme au 31 décembre.

**Indemnité d'uniforme:**

€ 150 payée par le Fonds Social des Taxis au cours du mois de mars aux ouvriers à temps plein qui ont au moins 200 jours de travail à temps plein dans la période du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 30 juin.

Les ouvriers à temps partiel reçoivent l'indemnité pro rata.

## SALAIRE PERSONNEL DE GARAGE TAXIS

A la suite du dépassement de l'indice pivot, les salaires horaires minimums ainsi que les salaires réels du personnel de garage du secteur taxis ont été relevés de 2% à partir du 1<sup>er</sup> mai 2011.

Le nouvel indice pivot est égal à 117,07.

Catégorie	Salaire horaire en € 38 h/sem.
Manœuvre	9,7299
Ouvrier qualifié 3 <sup>ème</sup> catégorie	10,3310
Ouvrier qualifié 2 <sup>ème</sup> catégorie	11,3587
Ouvrier qualifié 1 <sup>ère</sup> catégorie	11,9631
Ouvrier hors catégorie	12,7679

## SALAIRS SERVICES RÉGULIERS - SERVICES PUBLICS D'AUTOBUS POUR LA SRWT

A la suite du dépassement de l'indice pivot, les salaires du personnel roulant des services publics d'autobus SRWT ont été relevés de 2% le 1<sup>er</sup> juin 2011.

Le nouvel indice pivot est égal à 117,27.

Ancienneté	Salaire horaire en €	Salaire horaire travail dominical en € supplément 100%	Travail de nuit entre 20h00 et 06h00 supplément de € 1,38/h
0-6 mois	12,6443	25,2886	14,0243
6 mois	12,7228	25,4456	14,1028
1 ans	12,8013	25,6026	14,1813
2 ans	12,8798	25,7596	14,2598
3 ans	12,9585	25,9170	14,3385
4 ans	13,3634	26,7268	14,7434
6 ans	13,4713	26,9426	14,8513
8 ans	13,5793	27,1586	14,9593
10 ans	14,0276	28,0552	15,4076
12 ans	14,1389	28,2778	15,5189
14 ans	14,2503	28,5006	15,6303
16 ans	14,3615	28,7230	15,7415
18 ans	14,4729	28,9458	15,8529
19 ans	14,8356	29,6712	16,2156
20 ans	14,9503	29,9006	16,3303
22 ans	15,0651	30,1302	16,4451
24 ans	15,1796	30,3592	16,5596
26 ans	15,2945	30,5890	16,6745
28 ans	15,4092	30,8184	16,7892
29 ans	15,5240	31,0480	16,9040
30 ans	15,6389	31,2778	17,0189
31 ans	15,7537	31,5074	17,1337

### Indemnité RGPT :

- € 273,18 nets par trimestre (minimum 10 jours de prestations de travail effectifs par trimestre) pour les ouvriers entrés en service avant le 01.07.2008.
- € 91,06 nets par mois (minimum 10 jours de prestations de travail effectifs par mois).

Allocation mensuelle nouveaux services: € 94,62 (minimum 10 jours de prestations de travail effectifs) pour les ouvriers entrés en service après 01.07.2008.

- Supplément pour le travail de samedi: 10% du salaire horaire.
- Supplément pour des prestations imprévues: 25% du salaire horaire.

L'employeur met des vêtements de travail à disposition: indemnité pour entretien: € 26,88/an.

L'employeur ne met pas de vêtements de travail à disposition: € 8,05/mois.

## SALAIRE SERVICES RÉGULIERS - SERVICES PUBLICS D'AUTOBUS POUR VVM

A la suite du dépassement de l'indice pivot, les salaires du personnel roulant des services publics d'autobus VVM ont été relevés de 2% le 1<sup>er</sup> juin 2011.

Le nouvel indice pivot est égal à 117,27.

Ancienneté	Salaire horaire en €	Salaire horaire travail dominical en € supplément 100%	Travail de nuit entre 20h00 et 06h00 supplément de € 1,38/h
0-6 mois	13,5673	27,1346	14,9473
6 mois	13,6507	27,3014	15,0307
1 ans	13,7675	27,5350	15,1475
2 ans	13,9040	27,8080	15,2840
3 ans	14,0213	28,0426	15,4013
4 ans	14,1581	28,3162	15,5381
5 ans	14,2453	28,4906	15,6253
6 ans	14,4469	28,8938	15,8269
8 ans	14,6479	29,2958	16,0279
10 ans	14,8566	29,7132	16,2366
12 ans	14,9717	29,9434	16,3517
14 ans	15,0862	30,1724	16,4662
16 ans	15,3311	30,6622	16,7111
18 ans	15,4492	30,8984	16,8292
20 ans	15,6568	31,3136	17,0368
22 ans	15,7756	31,5512	17,1556
24 ans	15,8933	31,7866	17,2733
25 ans	15,9816	31,9632	17,3616
26 ans	16,0998	32,1996	17,4798
28 ans	16,2177	32,4354	17,5977
29 ans	16,3359	32,6718	17,7159

### Indemnité RGPT :

- € 173,48 nets par trimestre (minimum 10 jours de prestations de travail effectifs par trimestre) pour les ouvriers entrés en service avant le 01.07.2008.
- € 57,83 nets par mois (minimums 10 jours de prestations de travail effectifs par mois) pour les ouvriers entrés en service après le 01.07.2008.

Allocation mensuelle nouveaux services: € 133,90 (minimum 10 jours de prestations de travail effectifs).

### Indemnité forfaitaire pour 1<sup>re</sup> interruption du jour > 1 h: € 1,83.

- Supplément pour travail de samedi: 15% du salaire horaire.
- Supplément pour prestations imprévues: 25% du salaire horaire.

L'employeur met des vêtements de travail à disposition: indemnité pour entretien: € 18,84/an.

L'employeur ne met pas de vêtements de travail à disposition: € 7,44/mois.

## SALAIRS SERVICES RÉGULIERS SPÉCIALISÉS D'AUTOBUS – SERVICES SPÉCIAUX D'AUTOBUS

A la suite du dépassement de l'indice pivot, les salaires du personnel roulant des services spéciaux d'autobus ont été relevés de 2% le 1er juin 2011.

Le nouvel indice pivot est égal à 117,74.

L'indemnité RGPT a été indexée le 01.07.2010.

Ancienneté	Salaire horaire en €	Travail dominical en € (= suppl. 100%)	Travail de nuit par h en € entre 22h00 et 06h00 (= suppl. €0,50/h)*	Indemnité RGPT		Indemnité RGPT	
				€ nets par mois min. 25/38 temps	Indemnité RGPT € nets par jour** max. 25/38 temps	€ nets par mois Indemnité RGPT € nets par jour de travail	
0 - 2 ans	11,2413	22,4826	11,7413	102,69	5,64	95,57	5,25
3 - 5 ans	11,3047	22,6094	11,8047	102,69	5,64	95,57	5,25
6 - 10 ans	11,3661	22,7322	11,8661	102,69	5,64	95,57	5,25
11 - 15 ans	11,4916	22,9832	11,9916	102,69	5,64	95,57	5,25
16 - 20 ans	11,6756	23,3512	12,1756	102,69	5,64	95,57	5,25
> 21 ans	11,7401	23,4802	12,2401	102,69	5,64	95,57	5,25

### L'indemnité RGPT:

- Pour les ouvriers en service avant le 01.09.2008, le montant mensuel de l'indemnité RGPT est valable à partir de 6 jours de prestations effectives par mois. Le montant journalier de l'indemnité RGPT est payé jusqu'à 5 jours de prestations effectives par mois.
- Pour les ouvriers en service après le 01.09.2008, le montant mensuel de l'indemnité RGPT est valable à partir de 10 jours de prestations effectives par mois. Le montant journalier de l'indemnité RGPT est payé jusqu'à 9 jours de prestations effectives par mois. Les prestations imprévues sont rémunérées avec un supplément de 25% du salaire horaire.

A partir du 01.01.2008: indemnité forfaitaire de €1 par jour effectivement presté à 3 conditions:

- être occupé ce jour selon un service coupé;
- le chauffeur ne revient pas avec le véhicule à son domicile;
- le domicile se trouve à plus de 5 kilomètres du lieu de travail.

L'employeur met des vêtements de travail à disposition : indemnité pour entretien: €17,10/an.  
L'employeur ne met pas de vêtements de travail à disposition : €7,44/mois.



Tout le monde sait dans quel contexte difficile les négociations se sont déroulées. Après le rejet du projet d'Accord interprofessionnel (AIP), le gouvernement a fixé par Arrêté Royal la "marge de négociation" pour les concertations sectorielles. Avec une marge de 0,3%, qui en outre n'est d'application qu'en 2012, le gouvernement a mis les employeurs sur une chaise bien confortable pour négocier.

## Protocole d'accord pour le secteur du transport de marchandises & logistique

Les employeurs dans notre secteur le savent également et ont adopté une attitude très rigide dès le début des négociations. «*Aucune marge pour aller plus loin que l'AR*», disaient-ils. Pourtant, les employeurs savaient très bien que les négociateurs étaient appuyés par un arrière-plan fort. C'est grâce à cet appui que nous avons pu atteindre un projet de protocole le 19 mai, celui-ci ayant entretemps été approuvé.

### UN COMPROMIS HONORABLE...

Avec ce protocole d'accord, nous avons réussi à repousser les attaques des employeurs dans certains domaines:

- L'index est entièrement sauvegardé (pas de sauts d'index ou d'autres opérations visant à éroder le système d'indexation sectoriel).
- Il n'est pas question d'un accord all-in selon lequel l'indexation et l'augmentation salariale ensemble ne peuvent pas dépasser la marge.
- Les droits syndicaux ne sont pas démantelés, mais par contre ont été étendus.

Quant au pouvoir d'achat, tous les travailleurs du secteur feront un pas en

avant pendant la durée de cet accord. Chaque travailleur recevra une augmentation de son salaire suite à l'instauration d'une allocation d'ancienneté supplémentaire de €0,05 à partir d'un an dans la firme et, en plus, les allocations d'ancienneté existantes seront augmentées également de €0,05. L'allocation complémentaire accordée en cas de maladie par le Fonds social Transport et Logistique augmente sensiblement et est étendue jusqu'à un an.

### UNE PERCÉE SUR DES DOSSIERS DE PRINCIPE!

Depuis des années déjà, l'UBOT lutte pour l'instauration d'une classification de fonctions équitable dans le secteur. Aujourd'hui, nous avons réussi à en faire accepter le principe ! Tout comme pour le personnel non roulant, une classification des fonctions sera introduite pour le personnel roulant, établie à l'aide d'un spécialiste externe en la matière qui "pèsera" les fonctions.

C'est l'UBOT qui a mis le statut des travailleurs transportant des produits pétroliers à l'agenda, ainsi que celui des chauffeurs qui conduiront sous peu des

véhicules plus longs et plus lourds. Cet accord rencontre les préoccupations de l'UBOT à l'égard de ces chauffeurs, notamment dans le même volet qui traite de la classification des fonctions. Des accords spécifiques pour les chauffeurs transportant des produits pétroliers ont été conclus en vue d'améliorer progressivement leur statut et, entre-temps, une première amélioration du salaire intervient déjà le 1er janvier 2012. Nous ne pouvons pas assez le répéter: l'UBOT a fait de ce point une priorité et continuera à le faire...

### UNE AVANCÉE SUR LE PLAN DES DROITS SYNDICAUX

Nous avons réalisé aussi un progrès dans le domaine des droits syndicaux. La prime syndicale pour tous les travailleurs du secteur du transport de marchandises et logistique est augmentée à €130 à partir de la prime 2011 (payable en 2012) et le nombre de "jours de formation" pour tous les titulaires (effectifs ou suppléants) d'un mandat syndical, est étendu à 4 jours par mandat par an.



## Le savoir, c'est le pouvoir

Le cycle de formation de l'UBOT pour cette année scolaire a été clôturé par une journée très réussie le 21 mai 2011. Plus de 250 militants ont participé à une visite d'étude très intéressante au port d'Anvers. En compagnie de guides très expérimentés, notamment nos collègues de l'UBOT qui travaillent dans le port, nous avons pu apprendre comment fonctionne le port d'Anvers et voir très concrètement ce que comporte le métier d'un ouvrier portuaire.

Cette expérience très instructive s'est terminée par un agréable barbecue. Nous avons donc constaté une fois de plus que l'UBOT est non seulement un syndicat combatif, mais aussi une équipe solide de camarades !

Encore une fois nos félicitations à chaque participant à la formation.



L'UBOT s'engage à 100% dans la nouvelle campagne vigoureuse de la FGTB sur le travail intérimaire. Une campagne qui se poursuivra jusqu'à la journée d'action des travailleurs intérimaires le 12 octobre 2011.

## L'UBOT à la rescoussse des ouvriers intérimaires !



Le motif principal de la campagne est l'intransigence des fédérations patronales interprofessionnelles (FEB, Federgon, Unizo, UCM) dans les négociations au Conseil National du Travail lorsqu'il s'agit du travail intérimaire. Elles refusent d'accepter une solution globale pour la problématique de l'abus de contrats journaliers. En plus, elles n'offrent aucune perspective de formules de sécurité d'emploi à l'issue du contrat intérimaire.

Dans un numéro précédent d'*En Route*, vous pouviez déjà lire que les employeurs de Federgon lançaient une attaque directe au secteur du déménagement, où tous les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour interdire le travail intérimaire. Ceci en dépit du fait que tous les partenaires sociaux du secteur du déménagement, donc aussi les employeurs, sont convaincus que les travailleurs dans le secteur doivent venir d'un contingent fermé de travailleurs bien formés et spécialisés.

Entre-temps, les fédérations patronales du secteur du transport de marchandises et de la logistique continuent à refuser de s'engager pour bannir les abus du secteur. Les employeurs ne veulent pas aller plus loin que ce qui est prescrit par la législation nationale.

Une raison de plus donc pour l'UBOT d'opter résolument pour des actions autour du thème du travail intérimaire.

Le travail intérimaire est un travail flexible, mais cela ne veut pas dire qu'il faut tolérer une insécurité excessive parmi les travailleurs. Des contrats journaliers sont des situations des années 1800 et étaient déjà inacceptables à cette époque-là ! L'UBOT a des exemples d'entreprises qui occupent les mêmes ouvriers avec des "contrats journaliers" pendant des années. Le travail intérimaire est utilisé trop souvent pour... faire disparaître le travail fixe.

Que faut-il penser d'un employeur qui, le sourire aux lèvres, annonce au secrétaire professionnel de l'UBOT qu'il diminuera le nombre d'ouvriers intérimaires de... 30% à 25% de l'effectif du personnel ?

### UNE CAMPAGNE CONTEMPORAINE DE LA FGtb-UBOT

Toute personne voulant améliorer le statut de l'ouvrier intérimaire, peut aider à diffuser le matériel de campagne :

- Quatre affiches corsées pour dénoncer l'utilisation de contrats journaliers.
- Le nouvel agenda pour les travailleurs intérimaires, qui sera envoyé automatiquement à tous les travailleurs intérimaires qui ont reçu, l'année passée, une prime du Fonds Social pour les Intérimaires.
- Des (faux) tatouages qui sont disponibles comme gadget.



Pour recevoir le matériel de campagne, veuillez vous adresser aux secrétariats régionaux ou au secrétariat fédéral de l'UBOT.

### Journée annuelle des intérimaires

Le 12 octobre 2011, nous mettons les ouvriers intérimaires au centre de l'attention. C'est le jour où nous attirons l'attention sur tous les problèmes auxquels les intérimaires sont confrontés et à la nécessité d'améliorer leur statut. À cette fin, des actions seront organisées par la FGtb partout en Belgique. L'UBOT y sera présente. Dans plusieurs entreprises, nous mènerons des actions pour dénoncer l'abus du travail intérimaire.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez contacter Tom Peeters 0494 44 50 56 ou tom.peeters@btb-abvv.be

# L'UBOT est le plus grand syndicat dans le secteur des taxis

Bon nombre de taxis circulent dans toutes les grandes villes. Bruxelles, Gand, Liège, Anvers... Les chauffeurs de taxi sont souvent très fiers de leur profession. Pour être un bon chauffeur de taxi, il faut d'ailleurs disposer d'amples compétences. Entretenir des rapports polis et serviables avec les clients, être un plan de ville vivant, connaître et surtout appliquer le code de la route, avoir une bonne forme physique, rester concentré, ne pas faire de casse, ... Souvent, il faut travailler dans des circonstances difficiles. Le travail de soir, de nuit et de week-end appartiennent au boulot, et souvent on rencontre des "drôles de types" qui, après être sortis pendant toute la nuit... ne savent plus où ils habitent. Comme plus grand syndicat dans le secteur des taxis, l'UBOT est, chaque jour, sur la brèche pour assister le personnel.

## BRUXELLES

Très récemment, l'UBOT Bruxelles a mené des actions dans le secteur des taxis. Les langues ne se sont pas dénouées sans peine, mais une fois la glace brisée... Déjà le monde des taxis en soi est un monde difficile, mais avoir l'aéroport national et Bruxelles comme lieu de travail est "extra" spécial. Hélas, le chauffeur salarié rencontre toujours davantage de problèmes à cause des chauffeurs (faux-)indépendants. La concurrence est très dure.



**Olivier Van Den Eynde**, propagandiste de l'UBOT, raconte: «La plupart des chauffeurs de taxi savent bien qu'il n'est pas évident de toucher un salaire exact dans leur secteur. Comme ils reçoivent parfois un pourboire ou font des courses plus "rémunératrices", ils sont plutôt inclinés à prendre une attitude défensive. Toutefois, bon nombre de chauffeurs affirment qu'ils préfèrent être rémunérés d'une façon plus juste. Lorsque nous relatons des situations intolérables dans le secteur, certains chauffeurs sont gênés et se taisent. Heureusement, il existe aussi quelques plus grandes firmes qui travaillent plus ou moins selon les règles.»



Nous donnons la parole à Daniël Colaes, Dirk Du Caju, Yilmaz Kursun et Daniël Stachowicz: «La délégation FGTB de V-Tax s'efforce de défendre les intérêts de tous les travailleurs au sein des organes de concertation. L'amélioration du parc automobile est un sujet important au sein de la firme. Des voitures jolies, propres et respectueuses de l'environnement satisfont les clients. Au cours des réunions régulières avec la Ville de Gand, divers sujets sont abordés: les tarifs, les travaux dans la ville, le service pendant les fêtes gantoises. La Ville écoute trop facilement les petits indépendants. Du reste, les divers prix forfaitaires sont trop bas. Nous, on s'efforce à faire appliquer le prix exact pour toutes les courses hors ville. De plus, nous sommes d'avis que le calcul des salaires doit être révisé d'urgence au niveau national. Qui travaille encore à un pourcentage sur la recette de nos jours? Personne.»

## GAND

Qui dit Gand, dit V-Tax. L'UBOT a toujours joué un rôle-clé dans cette firme. Et nous sommes décidés à maintenir cette position grâce à la délégation de l'UBOT active au sein des organes de concertation de V-Tax.



## ANVERS



«Le secteur des taxis à Anvers peut être résumé en bref: 900 chauffeurs, 340 véhicules, 70 autorisations à des entreprises de taxi», dit **Carine Dierckx**, propagandiste de l'UBOT. «Les grandes entreprises ont leur propre dispatch, les plus petites entreprises sont souvent branchées sur un dispatch commun. Les grands joueurs entretiennent des contacts convenablement bons avec les syndicats. Lorsqu'un problème surgit, il peut être résolu par l'intermédiaire de l'UBOT ou de notre délégué dans la plupart des cas. Cependant, nous voyons apparaître de plus en plus de petites entreprises n'occupant que quelques chauffeurs. Des petites entreprises qui n'appliquent pas la législation correctement, par exemple quant au paiement du salaire mensuel minimum garanti. Bon nombre d'entre elles ne sont actives que pendant une période plus courte. Après quoi elles ferment les portes et resurgissent avec la même direction sous un autre nom commercial. Nous les appelons souvent des entreprises "champignon". Les travailleurs sont toujours les dupes de telles pratiques.»



**Pascal Rosseels**, délégué de l'UBOT chez Antwerp Tax affirme que les chauffeurs de taxi sont souvent confrontés à la situation problématique de la circulation à et autour d'Anvers. L'emploi des bandes pour les bus reste un point délicat et les stations fixes ont déjà été l'objet de discussions à plusieurs reprises.

## LIÈGE



Nous avons déjà parlé des initiatives prises par l'UBOT de Liège dans le dernier numéro de En Route. **Alain Durant**, propagandiste de l'UBOT, répète: «À la fin de l'année passée, nous avons mené une enquête parmi les travailleurs du secteur des taxis concernant les conditions de salaire et de travail. Avec ces résultats en main, nous avons eu une entrevue avec les services communaux et le bourgmestre sur le manque de stations de taxis, le manque de compréhension de la part de la police, la mobilité des taxis en ville, ... En entamant un dialogue constructif, nous espérons pouvoir solutionner quelques points chauds à court terme.»

Les décrets régionaux relatifs aux taxis déplaisent les chauffeurs

# Les chauffeurs de taxi bloquent Zaventem!

Le mardi 10 mai au soir, Sandra Langenus, Secrétaire Régional de l'UBOT, est soudainement contactée par plusieurs affiliés du secteur des taxis. En effet, des chauffeurs de taxi bruxellois mènent une action à Zaventem Airport puisqu'un agent de police avait tiré sur un d'eux. Pour protester, les chauffeurs de taxi avaient bloqué les voies d'accès vers l'aéroport de Zaventem.

Des chauffeurs de taxi qui se rendent en masse dans la rue, ça ne se voit pas tous les jours. Mais quand on suit le secteur, on sait que quelque chose mijotait à et autour de Bruxelles... Et non seulement à Bruxelles. Les décrets régionaux relatifs aux taxis, qui sont souvent complexes et ne concordent pas, déplaisent en effet les chauffeurs.

Il faut ajouter qu'à l'aéroport de Zaventem, la police et les services de contrôle organisent une "chasse" aux chauffeurs qui, sur l'ordre de leur employeur, recrutent des clients à Zaventem sans licence.

L'UBOT déplore la réaction du chauffeur qui ne s'est pas arrêté au contrôle et a renversé ainsi un agent. Ce n'est pas réfléchi et ne sert pas la cause du chauffeur de taxi ! Mais il nous semble aussi que l'histoire de la police est un peu "exagérée" : un agent de police qui affirme avoir été renversé, traîné pendant 4 km sur le capot pendant que le chauffeur roulait à grande vitesse, qui a quand même eu l'occasion de tirer sur ce chauffeur et qui se retrouve finalement les deux pieds à terre à quelques 150 mètres du poste de contrôle... C'est un peu invraisemblable. Pour vous dire donc que l'histoire connaît plusieurs vérités.

Sandra Langenus raconte son histoire : « Compte tenu des conditions irrégulières, j'ai estimé nécessaire d'aller examiner la situation sur place. Comme prévu, les chauffeurs n'étaient pas seulement là à cause de cet incident. C'était la goutte proverbiale qui a fait déborder le vase. Ils étaient fâchés parce qu'ils ne sont pas toujours traités correctement. Pour être concret, la commune de Zaventem qui octroie les licences, pourrait assumer un peu plus de responsabilité vis-à-vis des chauffeurs de taxi qui font preuve de bonne volonté. Nous

pensons par exemple très concrètement à des dispositions sanitaires ou à un local de repos sur la mesure des chauffeurs de taxi.

Ces problèmes sont toujours reportés à Brussels Airport, au conseil local de Zaventem, à l'employeur et vice-versa. Il y a un facteur constant, notamment le chauffeur de taxi qui est toujours la victime. Il ou elle doit prêter beaucoup d'heures, pas toujours dans les meilleures conditions, parfois pour un salaire minimum.

La Région de Bruxelles n'est pas mise hors de cause non plus. Ils pratiquent la politique de l'autruche quand il s'agit de la location de taxis et de licences aux chauffeurs et tout le monde sait qu'il y a des "abus" ».

- L'UBOT veut que l'on prenne des mesures à court terme :
- représentation syndicale dans les entreprises de taxis plus petites, les représentants des travailleurs doivent avoir l'occasion d'intervenir au sein des PME;
  - la lutte contre la fraude sociale et fiscale dans le secteur doit être plus efficace :
    - les faux-indépendants doivent obtenir un contrat de travail et ainsi être rémunérés de la bonne façon en tant que salarié;
    - les divers pouvoirs publics et instances doivent communiquer mutuellement;

**Nous appelons tous les chauffeurs de taxi à notifier toutes les infractions de sorte que nous puissions faire remarquer aux employeurs et aux pouvoirs publics qu'ils ont une responsabilité à assumer.**

Contactez le secrétariat fédéral au numéro 03 224 34 37 - dinneke.fleerackers@btb-abvv.be ou votre propre secrétariat régional.

# CHAUFFEURS DE BUS ET DE CAMION

VOUS RECEVREZ LA VISITE DE LA FGTB UBOT !

Comme chauffeur, vous faites de LONGUES JOURNEES, à des moments impossibles. Vous n'avez guère l'occasion de consulter votre syndicat. C'est pourquoi, l'UBOT-FGTB vient à votre rencontre. Dans notre bureau mobile, vous pourrez poser des questions concernant les TEMPS DE CONDUITE ET DE REPOS, LES HEURES SUP, VOTRE SALAIRE... ou simplement discuter avec nous autour d'une tasse de café.



POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LE ROADSHOW DE L'UBOT : APPElez L'UBOT - TRANSPORT ROUTIER & LOGISTIQUE AU N° 03/224 34 34 OU ENVOYEz UN MAIL À VERONIQUE.DE.ROECK@BTB-ABVV.BE WWW.UBOT-FGTB.BE

Pour des modifications éventuelles : regardez sur notre site web : www.ubot-fgtb.be

12-09-2011	06h00-07h30 parking de Grand-Bigard	12-09-2011	07h30-09h30 Gare de Louvain
13-09-2011	16h00-18h00 Sankt-Vith - Friedensstrasse - Zone Industrielle	10h00-11h30	Gare de Bruxelles-Nord
14-09-2011	10h00-12h00 Bastogne (sur le parking direction Wiltz)	13-09-2011	Bâtiment de l'aéroport
14-09-2011	14h00-16h00 Arlon (dans le zoning Weyler)	15-09-2011	09h00-11h00 K.A.V. - Winkelomheide 10 - 2440 Geel
15-09-2011	9h00-12h00 Herstal Haut Sart (à proximité de la station Piron)	12h00-14h30	De Duinen - Aarschotsesteenweg 28 - 2200 Herentals
15-09-2011	13h00-16h00 Liège Logistics (à proximité de TTSI)	16h00-18h00	Sankt-Vith - Friedensstrasse - Zone Industrielle
16-09-2011	9h00-12h00 Gare de Verviers (SNCB)	17-09-2011	06h00-09h00 Bierset (sur le parking de VP PARK)
17-09-2011	13h00-16h00 Eupen Eurégiostrasse (à proximité du Karting)	19-09-2011	LAR Rekkem
17-09-2011	9h00-12h00 Renory Terminal Containers	20-09-2011	06h00-09h00 Bierset (sur le parking de VP PARK)
18-09-2011	13h00-16h00 Hermalle-sous-Huy (à proximité de la darse)	21-09-2011	13h00-16h00 Eupen Eurégiostrasse (à proximité du Karting)
18-09-2011	9h00 Gare de Tournai	22-09-2011	Geel (Campines)
18-09-2011	12h00 Parking Froyennes - direction France	23-09-2011	06h00-09h00 Bierset (sur le parking de VP PARK)
18-09-2011	Brucargo	24-09-2011	Luiithagen (Port)
18-09-2011	06h00-09h00 Bierset (sur le parking de VP PARK)	25-09-2011	09h00-15h00 Wanlin (direction Arlon-Luxembourg)



## L'UBOT VOUS REJOINT DANS LA RÉGION DE LIÈGE, VERVIERS ET DU LUXEMBOURG

A partir de janvier 2011, des permanences supplémentaires seront organisées dans les provinces de Liège et du Luxembourg.

Vous trouverez notre propagandiste, Alain Duran, aux endroits suivants:

**BASTOGNE:**  
Parking Chaussée d'Arlon : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois, de 10h00 à 12h00.

**ARLON:**  
Zoning Industriel de Weyler : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois, de 14h00 à 16h00

**EUPEN:**  
Eurégiostrasse, près de la firme ROM : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois, de 18h00 à 20h00

**SANKT-VITH:**  
Zone industrielle 1 – Friedensstrasse : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois, de 16h00 à 18h00

**LIÈGE LOGISTICS:**  
Parking Total station service à VP Park : le lundi de 06h00 à 09h00.

Pour fixer un rendez-vous avec notre propagandiste Alain Duran, téléphonez au n° 0473 97 51 19.



## SECRETARIAT FEDERAL UBOT TRANSPORT & LOGISTIQUE

Paardenmarkt 66 - 2000 Anvers

Secrétaire Fédéral – Frank Moreels

Tél.: 03 2243434 | Fax: 03 2243449 – [veronique.de.roeck@btb-abvv.be](mailto:veronique.de.roeck@btb-abvv.be)

### PROVINCE DU BRABANT FLAMAND ET RÉGION DE BRUXELLES – CAPITALE

#### 1060 Brussel – rue de Suède 45

tél.: 02 5118768 | fax: 02 5118146

lu au ven: 08.30-12.00 | lu et jeu: 13.00-17.00

[btb.brussel@btb-abvv.be](mailto:btb.brussel@btb-abvv.be)

#### 1800 Vilvoorde – Mechelsestraat 6

tél.: 02 2539444 – 02 5118768 | fax: 02 2534441

mer et ve: 09.00-12.00

[btb.vilvoorde@btb-abvv.be](mailto:btb.vilvoorde@btb-abvv.be)

#### 3000 Leuven – Maria Theresiastraat 119

tél.: 016 222205 – 02 5118768 | fax: 016 5118145

Sur rendez-vous

[btb.leuven@btb-abvv.be](mailto:btb.leuven@btb-abvv.be)

Secretaris Sandra Langenus | [sandra.langenus@btb-abvv.be](mailto:sandra.langenus@btb-abvv.be)

Propagandiste Olivier Van Den Eynde | [olivier.van.den eynde@btb-abvv.be](mailto:olivier.van.den eynde@btb-abvv.be)

### PROVINCES DU HAINAUT - NAMUR - BRABANT WALLON

#### 6000 Charleroi – Boulevard Devreux 36-38

tél.: 071 641305 ou 071 641299 | fax: 071 322958

lu-ma-jeu: 09.00-12.00 13.30-16.00 | ven: 09.00-12.00

[ubot.charleroi@btb-fgtb.be](mailto:ubot.charleroi@btb-fgtb.be)

#### 7000 Mons – Rue Chisaire 34

tél.: 071 641305 | fax: 071 322958 uniquement sur rendez-vous

#### 7130 Binche – Rue Gilles Binchois 16

tél.: 071 641305 | fax: 071 322958 uniquement sur rendez-vous

#### 7500 Tournai – Rue des Maux 26

tél.: 069 532792 | fax: 069 220029

ma-mer-jeu: 09.00-12.00 14.00-17.00 | lu-ven: 09.00-12.00

[ubot.tournai@btb-fgtb.be](mailto:ubot.tournai@btb-fgtb.be)

### PROVINCE DE LIMBURG – PROVINCE D'ANVERS

#### 7700 Mouscron – Rue du Val 3

tél.: 056 853344 | fax: 056 853319

lu-ve: 09.00-12.00 | ma-jeu: 09.00-12.00 14.00-17.00 |

mer: 14.00-17.00

[ubot.mouscron@btb-fgtb.be](mailto:ubot.mouscron@btb-fgtb.be)

#### 7860 Lessines – Rue Général Freyberg 11

Sur rendez-vous:

[ubot.lessines@btb-fgtb.be](mailto:ubot.lessines@btb-fgtb.be)

#### 1400 Nivelles – Rue du Géant 43

Sur rendez-vous 056 853344 ou 071 641299

Secrétaire Philippe Dumortier | [philippe.dumortier@btb-fgtb.be](mailto:philippe.dumortier@btb-fgtb.be)

Propagandiste Jean-Marie Lamarque | [jean-marie.lamarque@btb-fgtb.be](mailto:jean-marie.lamarque@btb-fgtb.be)

Propagandiste Daniël Maratta | [daniel.maratta@btb-fgtb.be](mailto:daniel.maratta@btb-fgtb.be)

Propagandiste Logistique Michel Dillies | [michel.dillies@btb-fgtb.be](mailto:michel.dillies@btb-fgtb.be)

Propagandiste Bus et Cars Paolo Diberardino | [paolo.diberardino@btb-fgtb.be](mailto:paolo.diberardino@btb-fgtb.be)

### PROVINCES LIÈGE - LUXEMBOURG

#### 4000 Liège – Place Saint-Paul 9 (7<sup>e</sup> étage)

tél.: 04 2219650 | fax: 04 2219582

lu-ma-jeu: 08.00-12.00 13.30-16.00 | ven: 08.00-11.00

[ubot.liège@btb-fgtb.be](mailto:ubot.liège@btb-fgtb.be)

Secrétaire Frida Kaulen | [frida.kaulen@btb-fgtb.be](mailto:frida.kaulen@btb-fgtb.be)

Propagandiste Alain Durant | [alain.durant@btb-fgtb.be](mailto:alain.durant@btb-fgtb.be)

Propagandiste Bus et Cars Paolo Diberardino | [paolo.diberardino@btb-fgtb.be](mailto:paolo.diberardino@btb-fgtb.be)

**Vous voulez aussi connaître les permanences de nos bureaux flamands ?**

Téléphonez ou envoyez un mail à notre secrétariat fédéral:

03/224 34 34 - [dinneke.fleerackers@btb-abvv.be](mailto:dinneke.fleerackers@btb-abvv.be)

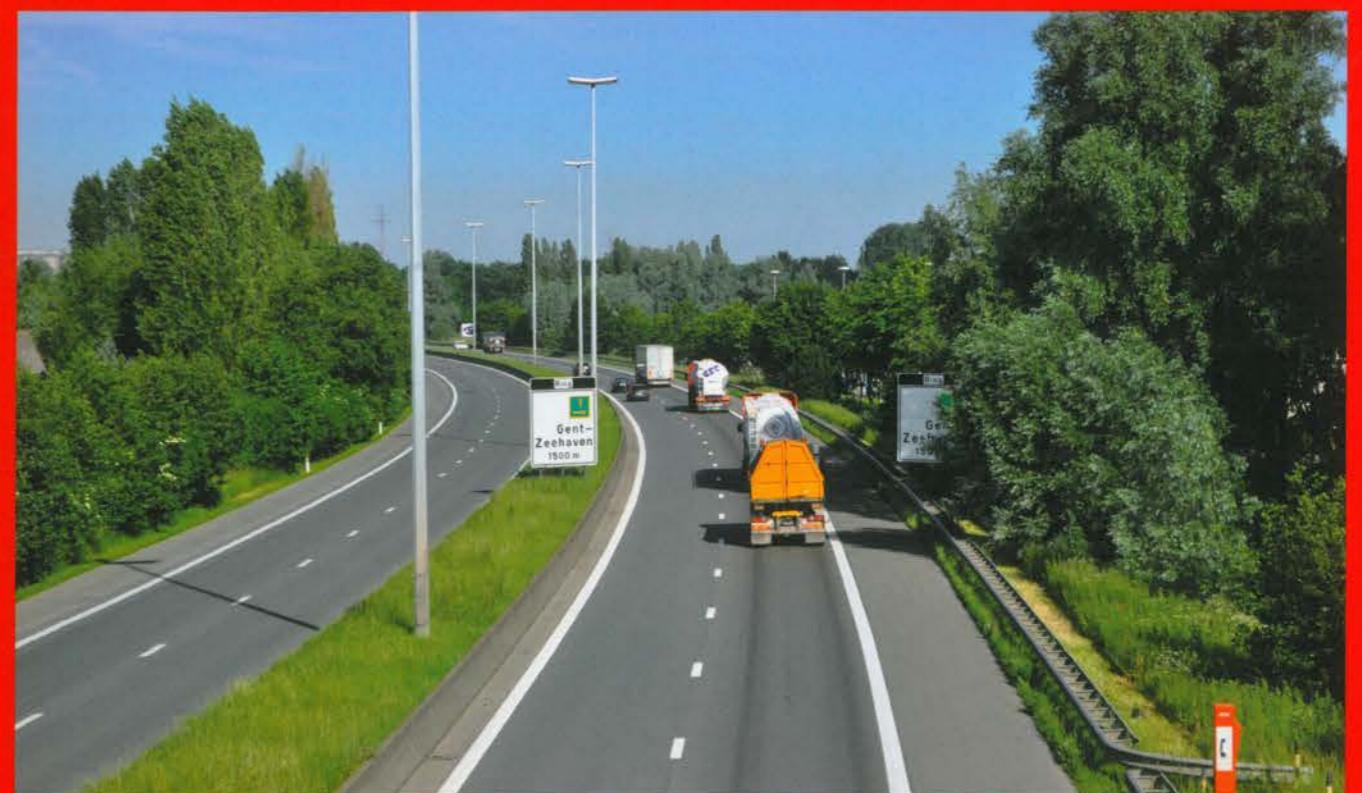
## SAVAIS-TU QUE ...

Fin avril, une nouvelle autoroute payante a été ouverte en Hongrie ? Il s'agit de l'autoroute entre Szeged et Makó, avec une distance de 34,6 km et un nouveau pont au-dessus de la rivière Tisza.

La Commission européenne a décidé qu'en cas d'un temps de repos journalier d'au moins 7 heures, il n'est pas indiqué d'additionner le temps de repos journalier de deux jours ? Dans certains états-membres, cette pratique est appliquée régulièrement pour faire face à un léger déficit en matière de temps de repos journalier. Le problème, c'est qu'on additionne alors aussi le temps de conduite de ces deux jours, par manque d'un temps de repos journalier réglementaire. Cela constitue une infraction beaucoup plus grave pour laquelle des amendes énormes sont infligées.

Les chiffres d'une publication récente révèlent que le nombre d'accidents en Belgique dans lesquels des camions sont impliqués, a diminué de 31% ? Il y a également une baisse sensible du nombre de victimes suite à un accident avec un camion, notamment de 54%. Ces résultats sont d'autant plus remarquables, vu que le nombre de kilomètres parcourus par des camions a augmenté de 43% dans la même période. Une tendance qui ne peut que nous réjouir

"De Lijn" a transporté en 2010 un nombre record de voyageurs ? En 2010, 551 millions de voyageurs ont utilisé "De Lijn". C'est une augmentation de 20 millions de personnes par rapport à l'année 2009. La plus grande partie de cette augmentation s'explique par l'accroissement du nombre d'abonnements et des contrats de tiers payant avec les autorités publiques et les employeurs. La même tendance se dessine en 2011 : dans la période de janvier à avril 2011, "De Lijn" a transporté déjà 184 millions de voyageurs. C'est une augmentation d'un million de personnes par rapport aux quatre premiers mois de 2010.



Editorial: Pieter Moens | Tom Peeters | Sandra Langenus  
Olivier Van Den Eynde | Camille Demeyer | Bart Bervoets  
Veronica De Roeck  
Photos: Tom Peeters | Sandra Langenus | Olink Comme  
Création et réalisation: www.magegen.be